

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 91 (1994)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Station de fécondation

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# STATION DE FÉCONDATION

## **Station de fécondation B de Tovassièvre 1993**

Ouvert la station le 25 mai avec 15 colonies à mâles de la lignée 01P pour la deuxième année. Nouveau record de participation avec 2580 ruchettes pour 78 éleveurs. En détail: 24 Valaisans (505 ruchettes), 19 Vaudois (896 ruchettes), 15 Neuchâtelois (329 ruchettes), 8 Jurassiens (272 ruchettes), 5 Genevois (89 ruchettes), 4 Jurassiens bernois (259 ruchettes) et 3 Fribourgeois (238 ruchettes).

La station semble prendre chaque année plus d'ampleur concernant la participation. Chaque fois de nouveaux éleveurs se mettent à la sélection. La qualité des reines de station n'est donc plus à démontrer.

Suite à quelques abus en 1992 de la part de l'un ou l'autre éleveur, la CESAR et l'inspecteur cantonal ont demandé aux responsables des stations valaisannes un peu plus de rigueur dans le contrôle d'arrivée des ruchettes.



LE VALAIS EN CAPITALE

**du 22 avril  
au  
1<sup>er</sup> mai 1994**

**Journée  
des apiculteurs**

**30 avril 1994**

**Entrée ½ tarif**

**Fr. 3.50**

**sur présentation de ce coupon**

*Voir programme au verso*

Concernant Tovassière, 66 ruchettes appartenant à 6 éleveurs ont dû être refusées. Motif: présence de mâles, couvains de mâles operculés dans les ruchettes, peuplement insuffisant avec risque de pillage. Quelques ruchettes ont été acceptées à la limite des conditions.

Il est très désagréable pour le responsable de station de renvoyer des ruchettes mal conditionnées, surtout lorsqu'elles proviennent d'éleveurs ayant déjà quelques années d'expérience. Avec le nombre très élevé de ruchettes qui arrive à la station (un peu plus de 900 en place au début juillet) et dans l'intérêt de tous, il n'est pas possible de les accepter dans ces conditions. Nous voulons espérer que les éleveurs touchés par ces mesures ne nous en tiennent pas rigueur. Ils doivent reconnaître que ces contrôles ont pour but d'obtenir un résultat optimum. Ces échecs ne doivent en aucun cas décourager l'élevage de sélection. Chaque éleveur doit vouer un soin particulier à la préparation des ruchettes destinées aux stations. A ce sujet il serait bon de relire le règlement des stations de fécondation qui est à disposition chez tous les moniteurs-éleveurs.

Comme chaque année, le responsable CE-SAR, M. Fernand Métrailler, et l'inspecteur cantonal, M. Formaz, ont contrôlé la station.



## **Programme 30 avril**

Commune invitée: Martigny-Combes  
Journée du chien  
**Journée des apiculteurs**

## **Animations diverses**

Show de vélo acrobatique avec  
le champion du monde

Mur d'escalades

Tests gratuits de roller-blade

10 h. Officialités

10 h 30 Démonstrations Agility (chiens)

13 h 30 Concours beauté pour chiens

20 h Cinéma « Aventures »

20 h 30 Grand show de ski acrobatique

Au cours de la saison, une ruchette portant les initiales B. J.-D. a été portée manquante. Il s'agit probablement d'une erreur, mais son propriétaire serait ravi de la récupérer.

Le fermier-locataire de l'alpage ayant changé, chacun a pu apprécier la sympathique réception et la qualité de la petite restauration trouvées chez le jeune couple Rey-Mermet. Cela aussi fait partie du décor de Tovassière.

Après avoir collaboré pendant plus de dix ans au succès de la station, le collègue Henri Gillioz a demandé, pour raison de santé, à être remplacé. Pendant toutes ces années il a mis toutes ses connaissances et ses compétences pour la préparation des souches à mâles, au service de la sélection et de la station, sans oublier tout le travail bénévole effectué chaque année. Un grand merci à ce précieux et dévoué collègue.

Pour le remplacer, la CE-SAR a nommé Jean-Michel Genolet, moniteur-éleveur, de Monthey. Connaissant le dévouement, le sérieux et les compétences de ce collègue, la station de Tovassière a encore de beaux jours devant elle.

Pour 1994, il est probable que la lignée 01P sera à nouveau à Tovassière comme souches à mâles. La décision sera prise lors du cours de perfectionnement le 9 avril à Grange-Verney.

Cordial salut à tous et à bientôt.

Troistorrents, février 1994.

Le responsable  
**Edmond Berthoud**

## **Apiculteurs de la SAR : lisez nos annonces**

**À VENDRE** pour cause d'âge

**6 ruches habitées, 2 ruches vides Dadant-Blatt,  
8 hausses avec cadres construits,  
8 nourrisseurs, 1 extracteur, 1 maturateur**

50 kg, supports en ciment, petit matériel.

Prix très avantageux.

**Justin Jobin, 10, ch. des Primevères, 2726 Saignelégier, tél. (039) 51 22 71.**